

**PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING**

# **Les Canadiens et les syndicats**

**Rapport**



## 1.0 Constats de l'étude

---

- Une forte majorité de la population active du Canada ne souhaite pas être syndiquée.

Question : *Êtes-vous syndiqué ?*

n=957 Canadiens qui font partie de la population active	OUI	NON	Ne sait pas
Canada	28%	71%	1%

Question : *Préférez-vous être syndiqué ?*

n=680 Canadiens qui ne sont pas syndiqués	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Canada	9%	86%	5%

- L'opinion des Canadiens quant à l'influence des syndicats est mitigée.

Question : *Selon vous, les syndicats exercent-ils TROP, ASSEZ, PAS ASSEZ ou PAS DU TOUT d'influence dans notre société ?*

n=1503	Trop	Assez	Pas assez	Pas du tout	Ne sait pas / Refus
Canada	37%	34%	13%	3%	13%

- Les syndicats contribueraient positivement au développement de la société.

Question : *Croyez-vous OUI ou NON que les syndicats contribuent positivement au développement de la société ?*

n=1503	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Canada	54%	36%	11%

- Les syndicats représentent davantage les intérêts de leurs membres.

Question : *Selon vous, les syndicats représentent-ils davantage les intérêts de LEURS MEMBRES ou des TRAVAILLEURS EN GÉNÉRAL ?*

n=1503	Leurs membres	Travailleurs en général	Aucun	Ne sait pas/Refus
Canada	48%	30%	12%	10%

- Les Canadiens d'accord avec le droit de grève aux fonctionnaires, mais pas aux médecins.

Question : Êtes-vous D'ACCORD ou NON à ce que les groupes suivants aient le droit de grève... ?

n=1503	D'ACCORD	NON	Ne sait pas / Refus
... les fonctionnaires	58%	36%	7%
... les enseignants	50%	46%	3%
... les infirmières	46%	51%	3%
... les policiers	31%	65%	3%
... les médecins	30%	66%	3%

## 2. Résultats

---

### 2.1 Une forte majorité de la population active du Canada ne souhaite pas être syndiquée

28% des Canadiens qui font partie de la population active affirment être syndiqués. Parmi ceux-ci, la plus forte proportion se trouve dans les Provinces Atlantiques où elle s'élevé à 37%.

Par ailleurs, de ceux qui affirment ne pas être syndiqués, 86% ne le souhaitent pas non plus. On remarque un intérêt sensiblement plus marqué pour la syndicalisation auprès des répondants âgés de 18 à 24 ans (16%) comparativement aux autres catégories d'âge. De plus, bien que 12% de travailleurs manuels préféreraient être syndiqués, la grande majorité d'entre eux, soit 79%, n'y voient pas d'intérêt.

Question : *Êtes-vous syndiqué ?*

n=957 Canadiens qui font partie de la population active	OUI	NON	Ne sait pas
Service/vente/bureau	28%	71%	0%
Travailleur manuel	32%	67%	0%
Professionnel	25%	73%	1%
Canada	28%	71%	1%

Question : *Préfereriez-vous être syndiqué ?*

n=680 Canadiens qui ne sont pas syndiqués	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Service/vente/bureau	8%	87%	5%
Travailleur manuel	12%	79%	9%
Professionnel	8%	88%	4%
Canada	9%	86%	5%

## 2.2 Opinion mitigée quant à l'influence des syndicats

Les Canadiens ont une opinion partagée quant à l'influence exercée par les syndicats dans notre société. En effet, alors qu'un peu plus du tiers des Canadiens (37%) estiment que les syndicats exercent trop d'influence, 34% sont d'avis qu'ils en ont juste assez. D'ailleurs, la tendance à trouver qu'ils ont trop d'influence est plus marquée auprès des personnes âgées de 45 ans et plus (42%), des anglophones (39%), des citoyens de la Colombie-Britannique (46%) et des Canadiens qui ne sont pas syndiqués (42%). À l'inverse, la tendance à être d'avis que les syndicats ont suffisamment d'influence est plus prononcée chez les jeunes de 18 à 24 ans (47%), les francophones (42%), les citoyens du Québec (43%) et chez les personnes syndiquées (45%).

Cependant, si on les interroge sur l'influence d'autres groupes tels que les dirigeants d'entreprise, les banquiers et les politiciens, une plus grande proportion de Canadiens (39%) considèrent que les politiciens exercent trop d'influence. D'autre part, 37% de la population générale estime que les dirigeants d'entreprise et les banquiers ont assez d'influence dans la société.

Soulignons que 22% des Canadiens sont d'avis que les politiciens n'ont pas assez d'influence.

Question : *Selon vous, les... exercent-ils TROP, ASSEZ, PAS ASSEZ ou PAS DU TOUT d'influence dans notre société ?*

n=1503	Trop	Assez	Pas assez	Pas du tout	Ne sait pas / Refus
Politiciens	39%	26%	22%	5%	8%
Syndicats	37%	34%	13%	3%	13%
Banquiers	32%	37%	12%	6%	13%
Dirigeants d'entreprises	30%	37%	14%	4%	15%

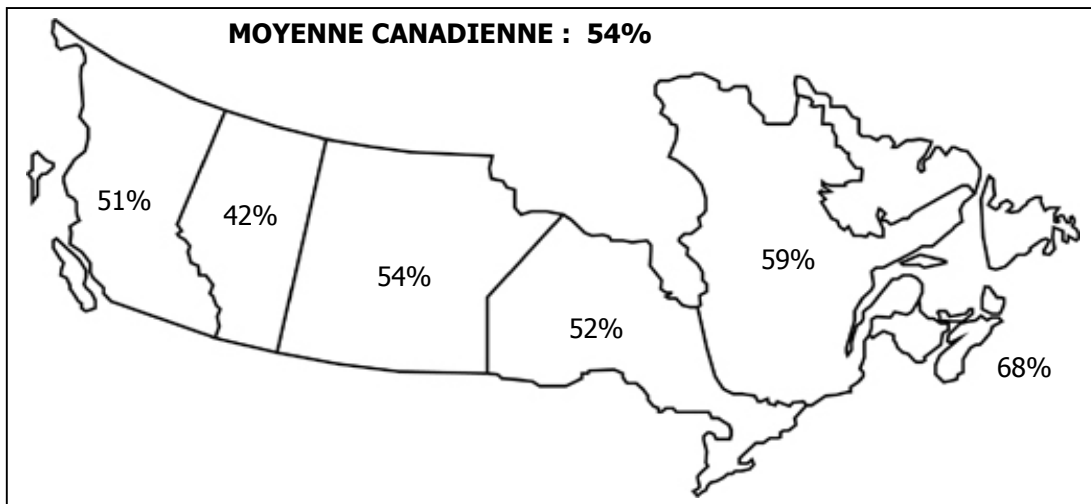
### 2.3 Une contribution positive au développement de la société

Plus de la moitié des Canadiens (54%) considèrent que les syndicats contribuent de façon positive au développement de la société. Ce sont les jeunes de 18 à 24 ans (66%) ainsi que les citoyens des Provinces Atlantiques (68%) qui ont la perception la plus favorable à l'égard de la contribution des syndicats. Cet avis est partagé par 71% des syndiqués alors qu'il est plus mitigé parmi les non-syndiqués; 46% de ces derniers affirment que la contribution des syndicats est positive et 44% qu'elle ne l'est pas.

Question : *Croyez-vous OUI ou NON que les syndicats contribuent positivement au développement de la société ?*

n=1503	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Service/vente/bureau	50%	40%	10%
Travailleur manuel	56%	36%	8%
Professionnel	55%	37%	8%
Au foyer	57%	29%	13%
Étudiant	72%	22%	7%
Retraité	51%	36%	12%
Sans emploi	49%	32%	20%
Canada	54%	36%	11%

#### Pourcentage des Canadiens qui considèrent que les syndicats contribuent positivement au développement de la société



## 2.4 Les syndicats représentent davantage les intérêts de leurs membres

Selon 48% de l'ensemble de la population canadienne, les syndicats représentent davantage les intérêts de leurs membres que ceux des travailleurs en général. La tendance à partager cet avis augmente selon l'âge. C'est également l'avis des francophones (56%), des professionnels (57%), des répondants ayant une scolarité universitaire (56%) et des Québécois (56%).

On constate toutefois que 30% des Canadiens et particulièrement les citoyens des Provinces Atlantiques (41%) sont d'avis que les syndicats se préoccupent davantage des intérêts des travailleurs en général. Fait étonnant, il y a une proportion plus élevée de syndiqués (37%) que de non syndiqués (25%) qui sont de cet avis.

Question : *Selon vous, les syndicats représentent-ils davantage les intérêts de leurs membres ou des travailleurs en général ?*

n=1503	Leurs membres	Travailleurs en général	Aucun	Ne sait pas/Refus
Provinces Atlantiques	34%	41%	7%	18%
Québec	56%	33%	6%	4%
Ontario	46%	28%	13%	12%
Prairies	53%	25%	11%	11%
Alberta	43%	27%	18%	12%
Colombie-Britannique	51%	25%	16%	9%
Canada	48%	30%	12%	10%

## 2.5 Les Canadiens d'accord avec le droit de grève aux fonctionnaires, mais pas aux médecins

Une majorité de Canadiens (58%) sont d'accord pour que les fonctionnaires aient le droit de grève; par contre, la population canadienne s'oppose majoritairement (66%) à ce que les médecins aient ce droit. De même, le droit de grève aux policiers recueille une majorité d'opposants (65%). L'opinion des Canadiens est plus partagée en ce qui concerne le droit de grève aux enseignants (50% pour et 46% contre) et aux infirmières (46% pour et 51% contre).

Question : *Êtes-vous D'ACCORD ou NON à ce que les groupes suivants aient le droit de grève... ?*

n=1503	D'ACCORD	NON	Ne sait pas / Refus
... les fonctionnaires	58%	36%	7%
... les enseignants	50%	46%	3%
... les infirmières	46%	51%	3%
... les policiers	31%	65%	3%
... les médecins	30%	66%	3%

### 3.0 Méthodologie

---

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1503 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 4 au 8 juillet 2002. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1503 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de  $\pm 2,5\%$ , et ce, 19 fois sur 20.